

# Livrable n°2

## Étude des trajectoires d'enfants placés sous contrainte judiciaire pour l'ODPE 23

*Par Claire Littaye - Livré en octobre 2023*

### 1.Introduction

Pour rappel, le projet est mené en trois phases. Chacune des trois phases donne lieu à la rédaction d'un livrable intermédiaire en vue du livrable final. La méthode doit être élaborée à partir des données biographiques contenues dans les dossiers de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE ci-après). Dans la première phase de travail (Mai-Juin 2023), nous avons identifié les données avec lesquelles nous allons réaliser l'étude et les conditions de production de ces données (d'où elles viennent, qui les produit et comment). La première consultation des dossiers au sein de l'ASE en mai 2023, nous a permis de constituer une première sélection des documents issus des dossiers nécessaires à l'étude. Les données que nous cherchions pour élaborer les trajectoires sont de deux ordres : des données relatives au parcours institutionnel et judiciaire de chaque enfant et des données relatives à leur vie personnelle (familiale, scolaire, personnalité, vécus antérieurs au placement et ayant conduit aux mesures, etc.). Dans ce sens, de chacun des 70 dossiers retenus pour l'étude, nous avons retenus les documents suivants :

- les ordonnances et les jugements qui permettent de retracer le parcours judiciaire des enfants,
- les rapports et notes sociaux (ASE, Assistants familiaux, CDEF, MECS, etc.) qui renseignent sur la vie et la personnalité des enfants,
- les courriers des parents, des familles et des enfants qui donnent accès à la parole directe des enfants et de leur famille.

Un gros travail de tri, de scan et d'impression a été effectué par le personnel de l'ASE et coordonné par Laure Migot, jusqu'à remplir trois cartons contenant les 70 dossiers constitués des documents sus-cités. Étant donné que plusieurs dossiers de l'échantillon sont issus de fratries, certains documents concernaient donc plusieurs enfants d'une même fratrie lorsque ceux-ci faisaient partie de notre échantillon. Cependant, l'objectif étant de travailler sur des trajectoires individuelles d'enfants, bien que les éléments relatifs aux fratries soient pris en compte, nous avons considéré que chaque enfant avait son propre dossier. La phase 2 a commencé pour nous à la réception des cartons et des dossiers. C'est à ce moment que nous avons pu commencer à élaborer et mettre en oeuvre une méthode de travail à partir de dossiers dont il y avait tout à découvrir en termes de contenu.

Le présent document est issu de la seconde phase du projet et a été réalisé entre juillet et octobre 2023.

## 2.Cadre méthodologique

### 2.1.Objectifs de la phase 2

L'objectif de la seconde phase de travail est de présenter théoriquement notre méthode d'analyse par les trajectoires et son adaptation aux dossiers de l'ASE afin de pouvoir, dans la phase 3, présenter les conclusions de l'analyse des trajectoires effectuée sur les 70 dossiers.

Avant de travailler sur une méthode d'analyse par les trajectoires adaptée aux dossiers de l'ASE, il nous a fallu prendre connaissance de toute la matière contenue dans les dossiers, la structurer, sélectionner les informations, les ordonner et les synthétiser avant de pouvoir « analyser ». En effet, « analyser » (une trajectoire ou un autre objet), suppose au préalable de nombreuses opérations telles que celles que nous venons d'énumérer succinctement. Les termes « trajectoriser » et « trajectorisation » que nous emploierons dans cette étude désignent cette phase préalable à celle de l'analyse. Nous définissons la trajectorisation comme « l'ensemble d'actions par lesquelles un analyste élabore et construit une trajectoire de vie d'un individu ». Nous reviendrons dans la partie suivante sur les définitions, mais d'ores et déjà, nous posons qu'une trajectoire s'élabore à partir d'une question à laquelle on cherche à répondre, d'un sens à construire, d'un problème à solutionner. Dans le cas de notre étude, ce que nous allons chercher à éclairer et à comprendre en « trajectorisant », donc en utilisant une méthode d'analyse par les trajectoires, c'est la manière dont les enfants sont acteurs et vivent un parcours institutionnel et judiciaire qui leur est imposé, qu'ils ne choisissent pas. Reformulons notre étude sous forme de question : « **Comment les mesures judiciaires impactent la vie des enfants, leur construction subjective, individuelle et quelle est leur capacité à agir par eux-mêmes et pour eux-mêmes dans ce parcours qu'ils doivent s'approprier et faire leur ?** » Afin de répondre à cette question, nous partirons des mesures administratives et judiciaires qui jalonnent le parcours institutionnel de l'enfant en lien avec l'ASE et la protection de l'enfance.

### 2.2.Organisation de la phase 2

Afin d'élaborer notre méthode d'analyse, nous avons procédé en plusieurs temps afin d'entrer progressivement dans la matière des dossiers et de dégrossir, de manière processuelle et itérative, chacun des cas étudiés.

- (1) *Répertoire des cas* : dans un premier temps, nous avons répertorié chacun des dossiers dans deux tableaux, l'un pour les 33 dossiers de filles et l'autre pour les 37 dossiers de garçons. Pour chaque enfant, nous indiquons : le numéro ASE (qui nous permettra ensuite d'anonymiser les cas), l'âge en 2022, la date de naissance et les principales dates repères de son parcours (entrée à l'ASE, première mesure judiciaire, premier placement, OPP, etc.), le nombre de mesures, sa fratrie éventuelle, et pour les jeunes plus âgés, s'ils bénéficient d'un Contrat Jeune Majeur. Ces tableaux nous ont permis de dégager une première vue synoptique et synthétique de l'échantillon. Par la suite, en reprenant les dossiers à chaque étape, nous l'avons complété en ajoutant différentes colonnes : « handicap ou fait marquant », « situation des parents », « liens

avec la PJJ », « prise en charge psychologique », « collaboration avec l'ASE », etc. Ces tableaux sont disponibles en annexe 1. Nous précisons qu'il s'agit, en l'état, de documents de travail voués à évoluer, qui n'ont aucune valeur démonstrative.

- (2) *Tri des dossiers et organisation des documents* : dans un deuxième temps, nous avons repris chacun des dossiers et opéré un second tri des documents de manière à affiner la pertinence des documents. En effets, tous les documents joints aux dossiers n'étaient pas pertinents, certains étaient en double ou en triple. Sur la totalité de tous les documents envoyés, nous en avons mis de côté 1/3 que nous n'utiliserons pas. Cette étape nous a permis de trier et de déterminer trois catégories de documents : 1. les jugements et ordonnances, 2. les rapports et notes sociales et 3. les documents de nature personnelle (lettres, dessins, courriers). Il nous a fallu rassembler et agraffer les ensembles de pages (d'un même document) et répertorier les documents incomplets. Chaque document a ensuite été classé et rangé de manière chronologique dans chacune des trois catégories précitées. Nous précisons que cette étape de « préparation des documents et de l'échantillon » était nécessaire avant de pouvoir passer à l'analyse même des données de chaque dossier. Cette étape, dont nous avons sous-estimé le temps d'investissement, a représenté dix jours de travail complets.
- (3) *Chronologisation* : c'est seulement après les deux premières étapes qui étaient « préparatoires » que nous avons pu commencer à lire les documents et à collecter les informations relatives au parcours institutionnel (mesures administratives et judiciaires, OPP, placements, etc.) d'une part et à la vie personnelle de l'enfant (son vécu, sa famille, sa scolarité, son histoire indépendante et antérieure à l'ASE). Chacune des informations a été positionnée sur une frise chronologique à plusieurs niveaux (que nous détaillerons plus loin), de manière à ordonner chronologiquement les différentes informations et à établir un parallèle (visuel) entre un processus institutionnel dans lequel l'enfant est « embarqué » et son histoire subjective en tant qu'individu à part entière, doué de conscience, de désirs, d'un libre arbitre, etc. C'est là que nous avons commencé à adapter la méthode de trajectorisation à la matière extraite des dossiers.
- (4) *Analyse trajectorielle et synthèse* : nous ne détaillerons pas ces deux temps dans le présent livrable puisqu'elles sont encore en cours. Elles feront l'objet du troisième livrable.

Le journal de bord ci-dessous récapitule le travail effectué tout au long de cette seconde phase.

## 2.3. Journal de bord

Dates	Étape	Tâches
03/07/23	Répertoire	Première ouverture des dossiers et élaboration du tableau
10/07/23		20 dossiers répertoriés dans le tableau synthétique
11/07/23		20 dossiers répertoriés dans le tableau synthétique
12/07/23		30 dossiers répertoriés dans le tableau synthétique
13/07/23	Tri et organisation	Tri et organisation de 3 dossiers + complément du tableau
17/07/23		Tri et organisation de 6 dossiers
18/07/23		Tri et organisation de 9 dossiers
19/07/23		Tri et organisation de 6 dossiers
20/07/23		Tri et organisation de 7 dossiers
21/07/23		Tri et organisation de 7 dossiers
22/07/23		Tri et organisation de 8 dossiers
24/07/23		Tri et organisation de 7 dossiers
25/07/23		Tri et organisation de 9 dossiers
26/07/23		Tri et organisation de 8 dossiers
27/07/23	Analyse et adaptation de la méthode	Lecture et analyse des dossiers
28/07/23		Lecture et analyse des dossiers
01/08/23		Élaboration d'une première représentation « papier » des trajectoires
02/08/23		Élaboration d'une première représentation « papier » des trajectoires
03/08/23		Analyse des dossiers
04/08/23		Représentation trajectoire papier
21/08/23		Analyse des dossiers
22/08/23		Analyse des dossiers
23/08/23		Représentation trajectoire papier
03/10/23	Rédaction du livrable 2 (demies-journées) Du 17 au 26/07	Formalisation de l'adaptation de la méthode d'analyse
04/10/23		Formalisation de l'adaptation de la méthode d'analyse
05/10/23		Rédaction Introduction + partie 1
06/10/23		Rédaction parties 1 et 2
16/10/23		Rédaction partie 2 + annexe 1
17/10/23		Rédaction Partie 3
18/10/23		Rédaction Partie 4
19/10/23		Rédaction Partie 4
20/10/23		Conclusion et finalisation du document

Dates	Étape	Tâches	
03/07/23	Répertoriage	Première ouverture des dossiers et élaboration du tableau	
10/07/23		20 dossiers répertoriés dans le tableau synthétique	
11/07/23		20 dossiers répertoriés dans le tableau synthétique	
12/07/23		30 dossiers répertoriés dans le tableau synthétique	
Dates	Étape	Tâches	
03/07/23	Répertoriage	Première ouverture des dossiers et élaboration du tableau	
10/07/23		20 dossiers répertoriés dans le tableau synthétique	
11/07/23		20 dossiers répertoriés dans le tableau synthétique	
12/07/23		30 dossiers répertoriés dans le tableau synthétique	
13/07/23	Tri et organisation	Tri et organisation de 3 dossiers + complément du tableau	
17/07/23		Tri et organisation de 6 dossiers	
18/07/23		Tri et organisation de 9 dossiers	
19/07/23		Tri et organisation de 6 dossiers	
20/07/23		Tri et organisation de 7 dossiers	
21/07/23		Tri et organisation de 7 dossiers	
22/07/23		Tri et organisation de 8 dossiers	
24/07/23		Tri et organisation de 7 dossiers	
25/07/23		Tri et organisation de 9 dossiers	
26/07/23		Tri et organisation de 8 dossiers	
27/07/23		Analyse et adaptation de la méthode	Lecture et analyse des dossiers
28/07/23			Lecture et analyse des dossiers
01/08/23	Élaboration d'une première représentation « papier » des trajectoires		
02/08/23	Élaboration d'une première représentation « papier » des trajectoires		
03/08/23	Analyse des dossiers		
04/08/23	Représentation trajectoire papier		
21/08/23	Analyse des dossiers		
22/08/23	Analyse des dossiers		
23/08/23	Représentation trajectoire papier		
03/10/23	Rédaction du livrable 2 (demies-journées) Du 17 au 26/07	Formalisation de l'adaptation de la méthode d'analyse	
04/10/23		Formalisation de l'adaptation de la méthode d'analyse	
05/10/23		Rédaction Introduction + partie 1	
06/10/23		Rédaction parties 1 et 2	
16/10/23		Rédaction partie 2 + annexe 1	
17/10/23		Rédaction Partie 3	
18/10/23		Rédaction Partie 4	

Dates	Étape	Tâches
19/10/23		Rédaction Partie 4
20/10/23		Conclusion et finalisation du document

## 2.4.Présentation de l'échantillon

Le premier échantillon comprenait 106 dossiers d'enfants sélectionnés sur la base de trois critères conjoints :

- avoir fait l'objet d'une mesure judiciaire en 2022 ;
- avoir fait l'objet d'au moins trois mesures différentes dont au moins une mesure judiciaire (celle de 2022) ;
- avoir un parcours à l'ASE depuis au moins 10 ans.

Pour des raisons de représentativité des cas, nous avons exclu d'office les dossiers de mineurs non accompagnés (MNA) qui constituent des cas très spécifiques présentant des problématiques particulières, différentes des enfants placés issus de familles vivant dans la Creuse.

Ce premier échantillon demeurerait trop élevé pour le temps et le budget alloués à l'étude, il a donc été décidé de le réduire à 70 cas, tout en conservant la proportion de dossiers « fille » (49% des dossiers) et de dossiers « garçons » (51%). *In fine*, l'échantillon est composé de 33 dossiers « fille » et de 37 dossiers « garçons ». Notons que 26 des 70 dossiers sont des dossiers « de fratries », autrement dit, d'enfants dont nous étudions le dossier d'au moins un frère ou une soeur également présent dans l'échantillon.

Les critères choisis pour l'échantillonnage et le tirage au sort ont eu plusieurs conséquences comme par exemple le fait de séparer des fratries (plusieurs membres d'une même fratrie répondent aux critères de sélection mais tous ne sont pas retenus une fois le tirage au sort effectué). Notons qu'une étude portant exclusivement sur les fratries serait intéressante.

## 2.5.Difficultés rencontrées

Nous avons, au cours de cette seconde phase de travail, rencontré un certain nombre de difficultés et d'imprévus qu'il nous paraît important de mentionner puisqu'elles ont considérablement allongé le temps de travail. Heureusement, nous avons bénéficié du soutien et de la réactivité de l'ODPE.

Dans la seconde étape de tri des dossiers et de sélection et organisation des documents :

- Pour plusieurs dossiers, il manquait des documents : soit des pages et dans le cas de documents estimés « importants pour l'étude » une demande a été adressée à l'ODPE afin qu'ils soient envoyés), soit des jugements. Pour ces derniers, nous avons dressé une liste des documents (des jugements notamment) manquant à chaque dossier (afin que l'ASE puisse compléter ses propres dossiers au besoin, s'il ne s'agissait pas d'un oubli lors des photocopies). Dans plusieurs dossiers, des documents étaient à moitié photocopiés ou des documents distincts étaient photocopiés recto/

verso sans qu'il n'y ait de numéros de pages ou de dates permettant de compléter les documents (valable notamment pour les notes sociales ou rapports).

- De nombreux documents ne sont pas datés ou ont été photocopiés avec des post-it collés sur la date, empêchant d'accéder à la date du document. Dans la démarche de chronologisation qui est la notre afin de retracer les parcours institutionnels et personnels des enfants, cette difficulté à dater les documents et donc les informations relatives aux enfants qu'ils contiennent a entravé le travail. Nous avons alors procédé par déduction, mais cette méthode n'a pas toujours permis une chronologisation certaine et précise.
- Comme nous l'avons signalé plus haut, un gros tiers des documents photocopiés nous sont inutiles (dont certains venaient de dossiers relatifs à d'autres enfants). Un gros « nettoyage » a été nécessaire afin d'épurer le recueil de documents et le rendre plus abordable.

Dans l'étape suivante d'adaptation de la méthode de trajectorisation, nous avons essentiellement rencontré des difficultés techniques sur lesquelles nous reviendrons en conclusion, après avoir présenté la méthode.

### 3. Fondements théoriques de la méthode

Dans cette étude, partant des mesures de placement et d'un parcours institutionnel « imposé à l'enfant », nous cherchons à comprendre comment celui-ci s'inscrit en tant qu'acteur (faisant des choix et posant des actes), en élaborant et en analysant sa trajectoire. La trajectoire n'est pas une réalité préexistante qu'il s'agit de « découvrir » mais un « construit » visant à aider, soutenir, permettre l'*analyse* et l'élaboration de sens ou l'*interprétation*. Dans cette partie, nous présentons les fondements théoriques du concept, la définition que nous lui donnons ainsi que la méthode que nous avons élaboré dans le cadre d'un travail de recherche doctorale achevé, permettant d'en faire un concept opératoire, autrement dit, « utilisable ».

#### 3.1. La « trajectoire en sciences humaines et sociales »

Le terme de « trajectoire » est un terme très polysémique utilisé et défini dans de nombreuses disciplines avant d'être saisi par le champs des sciences humaines et sociales. En sociologie, il désigne d'abord une succession de positions (ou d'états) occupés dans le temps et l'espace par un individu afin de décrire ce dernier et d'expliquer ces actions (Bourdieu, 1986). Cette trajectoire, sociologique est une construction *a posteriori* par un chercheur ou un individu qui n'est pas l'agent dont la trajectoire est analysée (Fournier-Plamondon & Racine-St-Jacques, 2014). Il s'agit de ce que l'on appelle « l'approche longitudinale » qui se distingue de « l'approche biographique » plus subjective et racontée de manière individuelle ou collective par les individus eux-mêmes. Cette trajectoire qui fait l'objet d'une appropriation, d'une remémoration et d'une restitution sur un mode discursif par l'individu, se présente sous la forme d'un récit qui peut être appréhendé dans un cadre thérapeutique (Niewiadomski, 2012). Le concept de trajectoire en sociologie est très proche de celui de « parcours de vie » (*life course* en anglais). Selon Cavalli (2007), le parcours de vie renvoie à deux niveaux d'analyse. Le premier est sociétal et est vise à étudier « la manière dont la société – via l'État, le

système économique, etc. – organise la vie humaine en termes de séquence ordonnée de positions » (Cavalli, 2007, p. 57). Le second niveau d'analyse est individuel et vise à étudier la manière dont un individu compose et influe sur le déroulement de la vie telle que la société lui permet de la vivre. Dans le premier cas l'analyse se rapporte à des trajectoires « institutionnelles » et dans le second cas, à des trajectoires « idiosyncrasiques ». Distinguons à cet endroit l'histoire vécue, l'histoire fabriquée et l'histoire racontée pour le Sujet, mais également l'histoire qui « fabrique » et agit sur le Sujet du point de vue plus objectif du praticien (Gaulejac, Le Fourn, & Francequin, 2008).

À partir d'une distinction inspirée de Kaufmann et présentée par Dubar (1998), nous pouvons définir deux approches mobilisées par les chercheurs en SHS pour aborder les trajectoires de vie.

**L'approche biographique**, matérialisée par des récits et des histoires de vie, implique une narration et une transcription (à priori donc une double énonciation) avec ce que cela comporte de risques en termes de subjectivité et de spécificités linguistiques réduisant les destinataires de l'analyse et du discours aux spécialistes et aux champs disciplinaires auxquels ils appartiennent. Cette première méthode qualitative serait celle des « psychistes » (terme employé par Passeron, 1990) bien qu'elle soit, depuis les années 70 et l'école de Chicago, utilisée aussi par les « sociologistes »<sup>1</sup>. Elle correspond à ce que Kaufmann (cité par Dubar, 1998) appelle « le processus identitaire individuel ».

**L'approche longitudinale**, est caractérisée par la linéarité des trajectoires, carrières, parcours de vie, itinéraires. Initialement utilisée par les « sociologistes », cette approche est quantitative et dominée par un désir de scientificité et d'objectivité.

Apparaissent d'emblée un certain nombre de tensions entre deux approches de la « trajectoire » qui semblent s'opposer. L'articulation entre la subjectivité du récit élaboré par un Sujet et son praticien (psychologie) et l'objectivité d'une trajectoire produite par des chercheurs (sociologie et autres sciences humaines et sociales) semble constituer un premier noeud gordien. L'approche subjective reproche à l'approche objective la valeur prédictive qu'elle confère à la trajectoire et à son caractère stigmatisant et aliénant. L'approche objective quant à elle pointe le rapport au Réel de l'approche subjective en tant qu'il est illusoire, factice et parcellaire<sup>2</sup>. Il s'agit de dépasser ce dualisme et de proposer un concept qui soit assorti d'une méthode afin de pouvoir être répliquée.

Nous partons donc d'une notion de la trajectoire considérée comme la construction d'une représentation a posteriori et par un tiers ou par l'agent lui-même, qui met en relation un certain nombre d'éléments relatifs à la vie d'un individu de façon à répondre à une problématique.

### 3.2.Présentation du concept opératoire de « trajectoire »

Initialement le travail de redéfinition du concept de trajectoire et l'élaboration de la méthode d'analyse ont été menés à partir d'une recherche doctorale portant sur les trajectoires de

---

<sup>1</sup> Le terme « sociologiste » est également emprunté à Passeron (1990) et englobe les chercheurs des disciplines « sociales » ou qui abordent le Sujet humain dans sa dimension sociale.

<sup>2</sup> Pour un état de l'art plus complet sur les trajectoires de vie, voir : Littaye, C. (2023). (En)Quête de sens pour les trajectoires de radicalisation djihadiste. [Thèse de doctorat, Université de Technologie de Compiègne].



radicalisation djihadiste (voir la note de bas de page n°2). Voici, de manière synthétique, quel a été le cheminement en partant des fondations théoriques et jusqu'à une définition générique.

Nous sommes parti d'un modèle d'analyse appelé le modèle ABC (pour Antécédent-Behavior-Consequence). Ce modèle est, à l'origine, attribué à Skinner, père de la théorie behavioriste. Il repose sur le principe selon lequel tout comportement est précédé d'antécédents et est suivi de conséquences et selon lequel la probabilité qu'un comportement survienne dépend à la fois de l'occurrence de ses antécédents et des conséquences anticipées à partir des précédentes expériences. Concrètement : un **A**ntécédent survient (entendre ici un stimulus) dans la vie d'un individu qui va y réagir en adoptant un certain comportement (**B**ehavior) qui va lui-même avoir des **C**onséquences sur la vie de l'individu. Le comportement humain est donc influencé par ce qui le précède (les antécédents) et ce qui s'en suit (les conséquences). Les conséquences vont être perçues par l'individu, en fonction de son histoire, de sa personnalité et de son système de valeurs, comme étant positives ou négatives, immédiates ou ultérieures, et certaines ou incertaines. L'objectif est de comprendre, séquentiellement, pourquoi un comportement dérangeant est adopté et répété, et comment agir pour le modifier. Prenons un exemple très simple : Dans une phase initiale, une personne est très anxieuse (antécédent), elle se réfugie devant des écrans pour apaiser son anxiété (comportement à modifier), l'individu est momentanément soulagé mais retrouve son anxiété dès qu'il arrête les écrans (conséquences). Dans la seconde phase, l'individu est toujours très anxieux, mais cette fois il sort courir ou faire du sport en extérieur, ce qui a pour effet de réguler durablement son anxiété. Comprendre ce qui a généré le comportement « dérangeant » de l'individu (les antécédents) en se fiant aux conséquences de ce comportement sur le bien-être de l'individu, permet de choisir comment parvenir à une issue positive pour l'individu en l'amenant à modifier son comportement.

Inspiré de ce modèle et à partir des informations produites par le dispositif pénal, nous avons défini la notion de trajectoire comme suit :

*La trajectoire s'entend comme étant une **construction systémique** et réticulaire visant à élaborer du sens a posteriori, afin de comprendre un acte ou un comportement violent. Elle résulte d'un processus cognitif que nous appelons « **trajectorisation** » qui vise à structurer un parcours de vie en **périodes** et d'identifier, au sein de ces périodes, des **Événements**. Ces Événements sont constitués par des **Faits** et des **Contextes** (extérieurs à l'individu), des **Vécus** et des **Actions** (qui émanent de l'individu et de son histoire), chacun de ces types d'éléments étant interconnectés au sein d'un Événement.*

### **Les éléments constitutifs de la trajectoire :**

Dans une trajectoire, il y a plusieurs niveaux d'analyse et d'interactions : la trajectoire est segmentée en périodes, chacune caractérisée par des Événements, eux-mêmes constitués par des éléments distincts (Fait, Contexte, Vécu(s), Action(s)). La figure 1 ci-dessous schématise cette imbrication systémique.

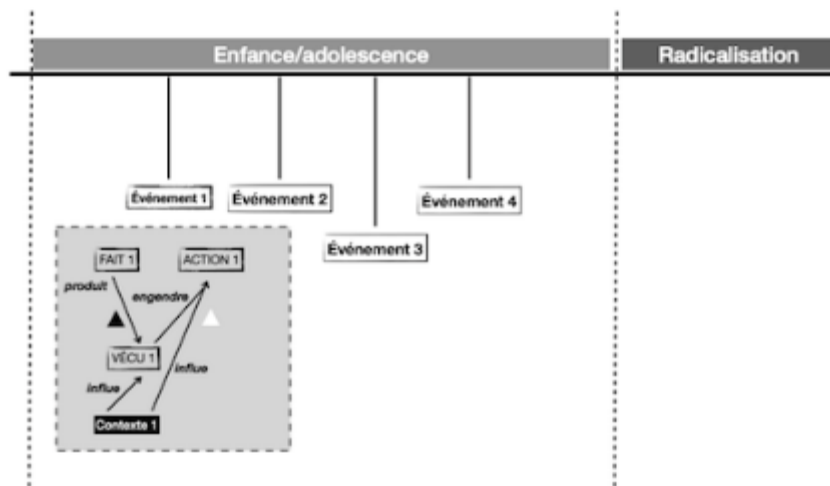


Figure 1. Structuration de la trajectoire

Les différents éléments trajectoriels qui composent l'Événement sont (comme le montre le tableau 1 ci-dessous) :

- Le **Fait** désigne ce qui vient de l'extérieur et est reçu, vécu par la personne. Il est ponctuel et daté.
- Le **Contexte** vient également de l'extérieur et influence le comportement de la personne. Il est diffus dans le temps.
- Le **Vécu** désigne ce qui influence le comportement de la personne depuis l'intérieur, donc ce que ressent la personne. Un Vécu est toujours en lien avec un Fait et/ou un Contexte. Il est également diffus dans le temps.
- L'**Action** est produite par la personne. Une Action est toujours définie dans deux cadres potentiels : elle fait partie d'un système contenant aussi un Fait, un Contexte et un Vécu. Et elle peut être consécutive à une autre Action qui peut être antérieure et séparée par d'autres Actions.

Tableau 1. Caractérisation des différents éléments trajectoriels en fonction de leur durée et de la source.

	<b>Issu de la personne</b>	<b>Provient de l'extérieur</b>
<b>Constaté et daté ponctuellement</b>	Action	Fait
<b>Diffus et étalé dans le temps</b>	Vécu	Contexte

L'Événement se rapporte à l'individu dont on élabore la trajectoire. Ce qui « fait événement » dans la vie d'un individu, ce n'est pas juste un « Fait » mais c'est que ce Fait résonne chez l'individu et induit une Action, une réaction, un comportement qualifiable et signifiant par rapport à la trajectoire et à l'acte violent. Et c'est ce mouvement induit, par lequel l'individu répond et donc agit, qui fait l'Événement. Les Événements sont à déterminer à partir du problème ou du crime duquel on part. Le schéma suivant représente l'Événement. Un Événement peut être complexe lorsqu'un seul fait

induit plusieurs vécus qui induiront eux-mêmes plusieurs Actions. Il peut y avoir plus de deux Vécus différents. Tout dépend des informations disponibles, du niveau de conscience de l'individu, etc. La complexité dépend donc de la quantité d'informations et non de l'Événement lui-même. La complexité de l'Événement peut aussi être accrue si les Vécus apparaissent comme étant antagonistes et induisent des Actions qui peuvent sembler contradictoires (Figure 2).

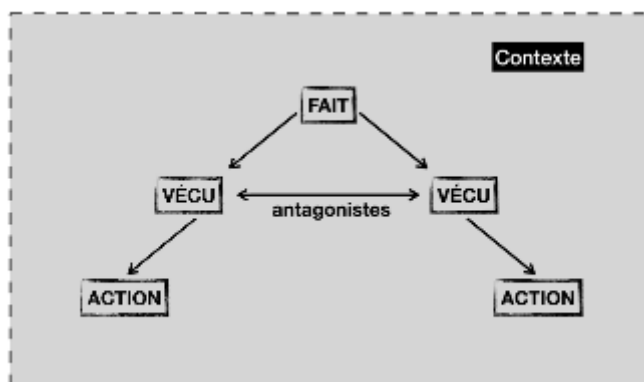


Figure 2. Représentation d'un Événement complexe

La particularité de ces éléments constitutifs est qu'ils sont en interaction au sein de l'Événement, mais aussi qu'ils peuvent être en lien entre différents Événements voire entre différentes périodes. Il s'agit donc de qualifier ces liens, ce qui signifie renseigner la direction, la sémantique et les propriétés (variables) du lien. Afin d'éviter une confusion due à la polysémie du terme « sens », nous parlerons de la direction et du sens interprétatif (pour la dimension sémantique). Le sens interprétatif de la trajectoire se construit sur plusieurs niveaux qu'il s'agit d'articuler. La direction des liens contribue déjà à la construction du sens interprétatif de la trajectoire. Les éléments s'organisent selon une cohérence chronologique mais échappent aussi à cette cohérence, notamment les Contextes et les Vécus. Le sens interprétatif est conditionné, nous l'avons vu, par l'acte violent ou le crime duquel nous partons et dont la trajectoire doit éclairer la construction mais aussi les risques de récurrence ou de continuité. Le schéma suivant présente la qualification de ces liens (Figure 3).

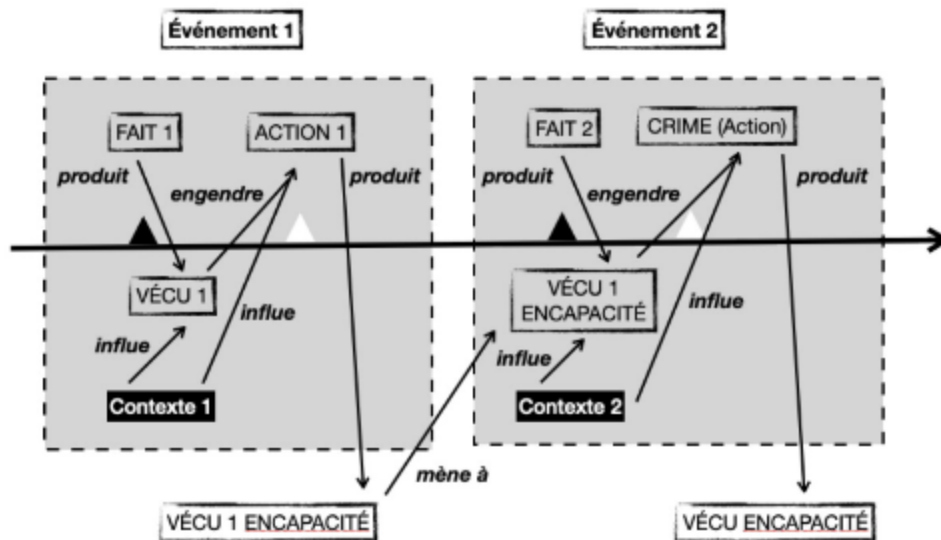


Figure 3. Présentation des liens qualifiés entre les éléments trajectoriels.

En gras et italique, nous avons indiqué la sémantique des liens entre les éléments trajectoriels, ils sont génériques et renseignent sur l'organisation des éléments les uns par rapport aux autres (Figure 4).

Nous voyons que :

- les Faits produisent des Vécus ;
- les Contextes influent sur les Vécus et sur les Actions ;
- les Vécus engendrent les Actions ;
- les Actions, qui sont des « faits émanant de l'individu » produisent un nouveau Vécu ou modifient le Vécu ayant engendré l'Action.

Après l'identification des éléments trajectoriels (nœuds), l'élaboration des liens implique une construction, la trajectoire n'étant pas préexistante à un travail réflexif et d'élaboration. Dans ce sens, la sémantique des liens a un statut hypothétique, ils doivent pouvoir être modifiés et adaptés. Là où les nœuds représentent des informations statiques, les liens, en indiquant une direction et un sens interprétatif, représentent et manifestent une dimension dynamique de la trajectoire. Un aspect ou une perspective dynamique implique l'évolution des objets ou phénomènes.

### **Réticularité, systémie et principe dynamique**

Après avoir décrit le fond, voyons à présent la forme. Les Contextes, les Faits, les Vécus et les Actions sont les éléments constitutifs de la trajectoire, or nous l'avons vu, nous ne pouvons penser les uns sans les autres. Ces éléments sont en interaction constante et soumis à la contingence temporelle. Ainsi, la structuration par imbrication (trajectoire > périodes > Événements > éléments trajectoriels), suppose que nous passions d'une forme linéaire (habituellement associée aux trajectoires de vie) à une forme réticulaire (en réseau). Cette réticularité va de pair avec une forme systémique. La systémie rend

compte de ce qui agrège les éléments entre eux, autrement dit, des liens qui relient les différents composants de la trajectoire conçue comme un système.

La compréhension d'une trajectoire demande de dépasser la linéarité chronologique des Faits pour saisir les conditions de possibilité des Actions. Ainsi la trajectoire s'articule-t-elle autour des Actions de l'individu plutôt que des Faits extérieurs à lui et indépendants de sa volonté. L'Action répond à un Fait et à un Vécu (la manière dont l'individu vit subjectivement, avec son histoire et sa personnalité, le Fait extérieur, qui vient faire irruption dans sa vie), en ce sens, elle est réaction, impulsion. C'est par lui que le Sujet s'individue dans le réel. Nous avons vu que ce qui « fait événement » c'est la réaction, le comportement ou l'Action émise par l'individu, influencés par son Vécu et le Contexte. Par ailleurs, l'Action modifie le Vécu de l'individu et « l'encapacité » ou le « décapacité » selon les sentiments de succès ou d'échec, de valorisation ou de dévalorisation qui en découlent, selon la manière dont l'Action modifie la représentation que l'individu se fait de lui-même et de ce dont il est capable<sup>3</sup>. De manière schématique, l'Action vise à accroître ou faire perdurer un Vécu agréable et à améliorer un Vécu désagréable. À l'échelle de la trajectoire, nous voyons donc que les Actions de l'individu sont précisément ce qui oriente la trajectoire (vers le problème). En ce sens, ce sont les Actions et la manière dont ces Actions sont reliées aux Vécus qu'elles agissent, qui font avancer l'individu dans sa trajectoire et qui constituent sa dynamique.

### 3.3. Présentation de la méthode d'analyse

Dans une perspective opératoire et afin que le concept puisse être utilisable, le concept doit être assorti d'une méthode que nous appellerons « de trajectorisation ». L'objectif est qu'elle puisse être répliquée et appliquée à divers cas d'étude. Nous la présentons ici telle qu'elle a été élaborée à partir d'un matériau déjà constitué par le dispositif judiciaire et récolté au cours de procès pénaux. Elle nécessitera, dans le cadre de notre étude sur les parcours d'enfants placés une adaptation qui fera l'objet de la partie suivante (partie 4).

Voici donc les différentes étapes nécessaires à la trajectorisation à partir d'un matériau issu de procès :

1. Identifier l'**Événement clé**, le point de départ, l'acte violent, le situer dans le temps, le caractériser. Quel est l'acte nécessitant une compréhension (ou les actes) ?
2. Identifier et collecter au cours du procès les **données biographiques** et relatives à la personnalité de l'accusé.
3. Identifier des **périodes** (propres à la vie de l'accusé) en remontant dans la vie de l'accusé (de l'acte violent à son passé le plus éloigné).
4. Identifier des **Événements** dans la vie de l'accusé et les situer au sein des périodes.

---

<sup>3</sup> Nous pouvons rappeler ici les travaux d'Albert Bandura (1997) sur le « sentiment d'efficacité personnelle » (*self-efficacy*) selon lequel plus un individu a confiance dans sa capacité à réussir ce qu'il entreprend et plus il aura de chance de réussir effectivement. Le concept de « capabilité » proposé par Amartya Sen (2003) est également intéressant à mobiliser ici.

5. Pour chaque Événement, identifier des **Actions** (émanant de l'accusé) puis les **Faits** (extérieurs à l'individu) auxquels elles se rapportent, enfin, les **Vécus** (intérieurs) et les **Contextes** (extérieurs) qui lui sont associés.
6. Identifier les **liens** entre les différents éléments trajectoriels.
7. Analyser et chercher les « encapacitation » ou « décapacitation », quels sont les **Vécus encapacités ou décapacités** et par quelles **Actions** ?
8. Analyser et chercher des Actions ou des **modalités d'Actions récurrentes** chez un individu entre les différents Événements et au sein de chaque période.
9. Identifier des caractéristiques constantes et variables parmi les Actions de l'individu, ainsi que les Vécus et les contextes qui s'y rapportent de manière à identifier d'éventuels **patterns**.
10. Identifier **ce qui peut se produire** à l'avenir au regard du passé, les **risques qui peuvent être anticipés** à partir des caractéristiques constantes ou des mécanismes récurrents chez l'individu. À partir de ce que l'on a compris de sa construction et de ses modalités d'action, de ses manières d'agir ou de réagir, d'être acteur, on a alors constitué une connaissance permettant d'anticiper des actions à venir et d'éclairer une décision stratégique quant à l'individu.

Nous voyons que nous partons du général pour aller vers le particulier selon une action réflexive qui va permettre de hiérarchiser et de caractériser la nature des informations. Ensuite, il faut noter que les Événements retenus le sont en lien avec le geste ou l'acte qu'il s'agit d'expliquer (« Événement clé »). Cet acte est un point de départ qui conditionne les choix des éléments constitutifs et leur mise en lien puis en sens. Dans notre étude, nous verrons que le point de départ ne sera pas « un acte » (potentiellement violent comme pour les radicalisés), mais les mesures qui jalonnent (et intrusent d'une certaine manière) le parcours de placement de l'enfant que l'on cherchera à mettre en regard de ce que l'enfant vit. Il s'agira de comprendre la manière dont il se comporte dans ce parcours et comment il en est acteur. Enfin, l'analyse de trajectoires secondaires peut s'ajouter à celle de la trajectoire principale. Il peut être intéressant, sur une période définie durant laquelle l'individu principal est en relation avec un autre individu qui joue un rôle dans son histoire, de reproduire la méthode afin de mettre en relation les deux trajectoires.

### 3.4. La trajectorisation comme processus cognitif

Un processus cognitif est un ensemble d'opérations mentales effectuées de manière plus ou moins séquentielle qui nous permettent de traiter les diverses informations qu'elles viennent de notre environnement ou de perceptions et sensations intérieures. Ces processus sont multiples et permettent à l'être humain d'interagir avec son environnement et de s'adapter à son milieu social en adoptant des comportements adéquats. Bien qu'il s'agisse d'opérations mentales, elles sont en lien avec nos émotions, nos perceptions et nos comportements. Chaque acte physique ou mental que nous accomplissons suppose que nous ayons traité une série d'informations et que nous travaillions avec elles en vue de réaliser une action ou de prendre une décision. Si nous prenons l'exemple tout simple d'un piéton qui souhaite traverser une route, nous voyons qu'il va d'abord regarder la couleur du feu, puis les mouvements des véhicules et des personnes autour de lui, si le feu est rouge, sa mémoire lui

indiquera que la priorité est aux voitures. Cette exemple simple montre que les processus cognitifs sont généralement très rapides, qu'ils surviennent sans même que nous nous en rendions compte et qu'ils font appel à différentes fonctions cognitives telles que la perception, l'attention, la mémoire, le raisonnement, etc. Toutes ces fonctions cognitives travaillent conjointement pour créer une interprétation du monde qui nous entoure et construire une connaissance sur laquelle fonder nos actions. De la même manière que l'état intérieur et les émotions d'un individu influent sur sa capacité à produire un raisonnement, son environnement et le contexte dans lequel il exerce ses capacités cognitives vont avoir un impact sur la cognition. Par environnement, nous entendons l'environnement matériel de l'individu mais également son environnement physique et social, autrement dit le lieu ou l'espace dans lequel il se trouve, les objets qui l'entourent et les gens avec lesquels il interagit<sup>4</sup>. Le processus de trajectorisation est un processus traitant d'informations issues et produites par un dispositif (judiciaire, institutionnel, thérapeutique, ou autre) qui constitue à la fois un cadre de production et un environnement influençant la production des informations. L'analyste va associer les informations de manière à dégager des *patterns* comportementaux propres à l'individu dont on trajectorise le parcours et à comprendre comment il agit et est capable d'agir tout au long de ce parcours. Les différentes étapes décrites ci-dessus mettent en lumière différentes opérations cognitives allant de la sélection d'informations à l'organisation de celles-ci au sein d'un système « trajectoire » selon une structure précise visant à soutenir la construction d'un sens interprétatif. Nous rappelons qu'elles correspondent à des informations issues de procès pénaux et à la trajectorisation de radicalisations menant à la violence. L'enjeu pour nous sera d'adapter cette méthode à des informations issues des dossiers de l'ASE et à la trajectorisation de parcours d'enfants placés.

### 3.5. Bibliographie

- Bandura, A. (1997). *Self-efficacy, the exercise of control*, New-York, Freeman & Company ; *Auto-efficacité, le sentiment d'efficacité personnelle*, Bruxelles, De Boeck, 2003.
- Bourdieu, P. (1986). L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62(1), 69-72. <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2317>
- Cavalli, S. (2007). Modèle de parcours de vie et individualisation. *Gérontologie et société*, 30(123)(4), 55-69. <https://doi.org/10.3917/g.s.123.0055>
- Dubar, C. (1998). Trajectoires sociales et formes identitaires. Clarifications conceptuelles et méthodologiques. *Sociétés contemporaines*, 29(1), 73-85. En ligne sur : [https://www.persee.fr/doc/socco\\_1150-1944\\_1998\\_num\\_29\\_1\\_1842](https://www.persee.fr/doc/socco_1150-1944_1998_num_29_1_1842)
- Fournier-Plamondon, A. S., & Racine-Saint-Jacques, J. (2014). (Re)Constituer la trajectoire. *Conserveries mémorielles*. 15. En ligne sur : <http://journals.openedition.org/cm/1740>
- Gaulejac, V. de, Le Fourn, J. & Francequin, G. (2008). Parcours, trajectoires, histoires, récits ? *Enfances & Psy*, 38(1), 114-121.

---

<sup>4</sup> Nous faisons référence ici à la théorie de la cognition distribuée développée à partir des travaux d'Hutchins en 1995, selon laquelle les processus de cognition ne se limitent pas à l'individu mais se fondent et dépendent de l'environnement dans lequel il vit, des gens avec lesquels il interagit, des outils qu'il utilise, etc.

Hutchins, E. (2000). Distributed cognition. *International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences*. Elsevier Science, 138. En ligne sur : [https://arl.human.cornell.edu/linked%20docs/Hutchins\\_Distributed\\_Cognition.pdf](https://arl.human.cornell.edu/linked%20docs/Hutchins_Distributed_Cognition.pdf)

Niewiadomski, C. (2012). *Recherche biographique et clinique narrative: entendre et écouter le sujet contemporain*. Érès.

Passeron, J. C. (1990). Biographies, flux, itinéraires, trajectoires. *Revue française de sociologie*, 31(1), 3-22. En ligne sur : [https://www.persee.fr/doc/rfsoc\\_0035-2969\\_1990\\_num\\_31\\_1\\_1077](https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1990_num_31_1_1077)

Sen, A. (2003). *Un nouveau modèle économique. Développement, Justice, Liberté*. Odile Jacob.

## 4. Application de la méthode aux dossiers de l'ASE

Le concept et la méthode que nous proposons consistent à élaborer des trajectoires de vie et s'applique, dans le cadre de notre étude, aux enfants placés. La méthode vise à analyser et comprendre la manière dont les enfants vivent leur parcours de placement et sont acteurs de ce parcours. Il s'agit de mettre en lumière ce qui les « encapacite » et les « décapacite », autrement dit, ce qui les rend plus ou moins capables de se saisir de ce que leur propose l'Aide sociale à l'Enfance pour traverser les épreuves d'une enfance menacée. Dans cette partie, nous verrons pourquoi et comment adapter la méthode de trajectorisation afin qu'elle puisse être appliquée aux dossiers de l'ASE et à la problématique des enfants placés. La question à laquelle nous chercherons à répondre en élaborant et en analysant les trajectoires des 70 enfants qui composent notre échantillon peut être formulée comme suit : comment les enfants agissent-ils au sein de leurs parcours de placement et quels acteurs deviennent-ils tout au long de ce parcours ?

### 4.1. Une adaptation nécessaire ?

Le matériau et les informations avec lesquels travaillent un chercheur (ou un analyste, entendu au sens large de « quelqu'un dont la fonction est d'analyser ») sont produits par un dispositif. Il peut s'agir d'un dispositif universitaire et académique comme par exemple un laboratoire où sont menées des expérimentations dont sont issues les données à analyser ; il peut s'agir d'un cadre thérapeutique où des paroles sont produites et constituent un matériau à analyser ; il peut s'agir d'un dispositif judiciaire pénal qui produit des informations afin de rendre la justice mais que des chercheurs peuvent étudier. Quel que soit le matériau de travail, il faut comprendre comment il est produit et dans quelles conditions. En effet, le dispositif qui produit les informations et la manière dont celles-ci sont véhiculées et formalisées (oralement, à l'écrit, sur du papier, numériquement, etc.) conditionne la manière dont ces informations vont être pensées et la connaissance qui sera produite à l'issue de l'analyse. C'est pourquoi la phase initiale de notre travail a consisté à observer et comprendre le dispositif institutionnel (ASE 23), ce qu'il produit comme informations et comment. L'objectif étant de bien cerner le matériel duquel on part et qu'il faut analyser, et la manière dont il conditionne les raisonnements et les analyses.

Dans le cas de notre étude, les informations à analyser ne sont pas issues du dispositif pénal et ne portent pas sur des personnes radicalisées ayant commis des actes violents, mais elles sont issues des acteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance et portent sur des enfants placés juridiquement dans le cadre de



la protection de l'enfance. Les données produites sont donc différentes et nécessitent que l'on adapte la méthode de trajectorisation. Si l'on illustre ce constat de manière concrète, les procès donnent accès à la parole directe des accusés dont on étudie la trajectoire, ceux-ci se livrent parfois sur leurs vécus, plus difficilement sur leurs actes. À l'inverse, les dossiers de l'ASE, à travers les différents rapports, regorgent d'informations sur les actions, et notamment les comportements problématiques, des enfants. Ainsi, nous ne pourrions pas remplir les mêmes cases. Par ailleurs, l'objectif de l'analyse diffère considérablement. Il ne s'agit plus de comprendre comment un individu violent en est arrivé à être capable de commettre un acte violent envers autrui, de manière rétro-active et dans une perspective préventive d'une récurrence et anticipatoire. Il s'agit désormais de comprendre comment un enfant agit au sein d'un parcours de placement qui lui est imposé et avec lequel il doit composer et se construire. Dans ce sens, nous ne partirons pas d'un événement clé (attentat par exemple), mais des mesures qui jalonnent, comme un squelette, le parcours institutionnel dans et avec lequel l'enfant évolue.

## 4.2. Descriptif de la méthode de trajectorisation

Comme nous l'avons vu dans la partie 3, la trajectoire telle que nous l'entendons ici se structure et se représente sous la forme d'une cartographie sémantique de mots que l'on met en lien les uns avec les autres de manière systémique comme un réseau. Bien qu'il existe des logiciels de cartographie sémantique qui permettent d'automatiser des actions et facilitent la construction et la clarté graphique, il n'en existe pas, à notre connaissance, qui permette d'intégrer une ligne de temps, essentielle à la représentation d'une trajectoire. C'est pourquoi, pour cette première phase d'analyse, nous avons utilisé un support papier, et des stylos. Il n'y a pas de geste technique particulier si ce n'est celui de l'écriture au stylo. Il y a, en revanche, des étapes de construction que nous proposons de décrire.

- Sur une page blanche (format paysage), nous commençons par tracer, au tiers supérieur, une ligne de temps commençant à la date de naissance de l'enfant et s'achevant en 2022.
- Au-dessus de cette ligne chronologique, dans le premier tiers de la page, nous inscrivons chronologiquement tous les dates des placements, les mesures judiciaires, les OPP, les informations préoccupantes, (marquées d'un P, OPP, IP, etc.) et la date correspondante à chaque événement. Nous utilisons du rouge pour les OPP ou les mesures susceptibles d'avoir entraîné une rupture pour et dans la vie de l'enfant. La partie supérieure de la page, est donc réservée au plan « judiciaire et institutionnel ». C'est donc notre point de départ et le parcours de référence que nous allons mettre en regard du parcours dont l'enfant est acteurs, son parcours personnel.
- Sous la ligne de temps, nous allons indiquer tous les événements ayant marqué la vie de l'enfant, des événements traumatiques, des événements de rupture, des événements qui ont pu, simplement, faire l'objet d'un écrit ou d'observations dans les rapports.
- Pour chaque Événement, nous essayons de distinguer le Fait, le ou les Vécus, la ou les Actions, et le Contexte en donnant la priorité à l'Action, autrement dit aux informations sur le comportement de l'enfant. Comment a-t-il agi ou réagit ? À chaque fois, la date est indiquée et l'Événement relié à la frise chronologique. Nous pouvons relever des verbatims particulièrement marquants, des mots clés, etc. Notons qu'il n'est pas toujours possible de renseigner tous les composants de l'Événement. Bien souvent nous n'avons pas les informations dans les rapports ou les documents à

disposition et il n'est pas toujours possible de les déduire. En revanche, tenter d'identifier les différents composants permet de poser des questions et de faire des hypothèses qui aident à interpréter et faire du sens.

- Assez rapidement, nous nous apercevons qu'il est intéressant d'organiser les informations en distinguant différents « plans »<sup>5</sup> dans lesquels évolue l'enfant. Nous avons par exemple analysé les plans « scolaire », « familial », « médical », « psychologique », etc. Les plans sont à qualifier et à adapter selon le cas que l'on étudie. Pour la trajectoire d'un enfant en situation de handicap inscrit dans un IME ou suivi au sein de dispositifs spéciaux, un plan « institutionnel » peut être intéressant car l'enfant passe du temps au sein de ces espaces institutionnels liés à son ou ses handicaps, il y rencontre et côtoie des gens, il y est acteur. Si l'enfant change de structure d'accueil ou de dispositif de suivi, cela peut occasionner des ruptures ou des bouleversements importants dans sa vie, qui peuvent avoir des répercussions sur tous les autres plans de sa vie. Les plans peuvent donc interagir, ou être impactés par des Événements d'autres plans. Voici un tableau qui synthétise les différents plans et les informations que l'on peut y trouver :

Tableau 2. Plans trajectoriels et informations

<b>Familial</b>	<b>Scolaire</b>	<b>Santé</b>	<b>Institutionnel</b>	<b>Personnalité</b>
Visite des parents (fréquence, entente, investissement, conséquences sur l'enfant)	Résultats scolaires	Troubles, maladies	IME	Caractère
Vie et antécédents des parents (séparations, santé, socialisation, vie professionnelle, etc.)	Comportement, investissement	Hospitalisation, interventions chirurgicales	Suivi en hôpital de jour	Comportement en famille, familles d'accueil ou établissement
Antécédents familiaux (prison, alcool, placements, etc.)	Sociabilité, amis, relations avec les pairs, etc.	Suivis médicaux	Suivi psy	Hobbies, ce qu'il aime, n'aime pas faire
Identification et proximité de l'enfant avec son père et sa mère	Autonomie dans le travail, les devoirs	Santé psychique	Établissement handicap	Sport
Posture et entente au sein de la fratrie	Lieux et environnements de scolarisation	Troubles du comportement (alimentaire, auto-destruction, symptômes)	PJJ	Aspirations, projet de vie, souhaits pour l'avenir, etc.

- Une fois les éléments structurés de manière synoptique, nous pouvons, à l'aide de couleurs, faire ressortir certains éléments qui nous paraissent importants et les relier entre eux afin de rendre visible un sens qui se construit à l'aide de la représentation visuelle. De cette manière, des schémas,

<sup>5</sup> Ici nous parlerons de « plans » car nous les superposons en-dessous de la ligne de temps. Dans l'absolu, ils ont tous la même importance, aucun n'est plus important qu'une autre ou ne prévaut sur un autre. Cependant, il peut être intéressant de vouloir analyser l'évolution de l'enfant-acteur sur le plan « scolaire » ou « familial » par exemple, et donc de rassembler et d'établir une chronologie de toutes les informations relatives à l'un de ces deux plans, afin de le matérialiser et de pouvoir en analyser les dynamiques.

et des constructions subjectives (et notamment celle de la capacité, de la capacité à agir, des modalités d'actions propre à l'enfant) se dégagent et permettent d'analyser et de comprendre quelles sont les modalités d'agir de l'enfant, comment il vit et se construit en tant que sujet acteur son parcours de placement.

### 4.3. Illustration et analyse d'un cas fictif<sup>6</sup>

Deux sœurs, marquées par des événements traumatiques communs et plusieurs années de placements au sein des mêmes familles d'accueil présentent deux trajectoires très différentes. L'objectif ici est d'analyser ce qui a fait rupture dans leur parcours familial et de placement (nous qualifierons le premier de « personnel » et le second « d'institutionnel »). Olivia a tout juste 18 ans au moment de l'étude et Iris, 16 ans.

- Un premier **événement** marquant dans la trajectoire des jeunes filles est une tentative de suicide de leur mère qui ingère une forte dose de médicaments en présence de sa fille aînée Olivia qui a alors 6 ans. Cet événement constitue une **rupture** importante dans la trajectoire d'Olivia. Si l'on décompose l'événement, Olivia est seule auprès de sa mère lorsqu'elle « s'endort » après avoir avalé une boîte de médicaments. Iris est chez une voisine (**Fait**). Le couple parental s'est séparé 6 mois plus tôt, la mère souffrant d'alcoolisme et de dépression et le père étant violent. La mère a la garde exclusive des deux fillettes (**Contexte**). Le **vécu** est traumatique pour les deux fillettes mais encore plus pour Olivia qui assiste à la tentative de suicide sans comprendre ce qui se déroule sous ses yeux. Olivia prévient néanmoins la voisine qui garde sa petite sœur et celle-ci prévient les secours à temps (**Action**), Olivia comprend que sa mère est en danger mais n'est prévenue qu'après plusieurs jours que celle-ci est hors de danger. S'en suit un placement en urgence pour les deux sœurs chez une même AF. Ce premier placement est pérennisé et renouvelé durant deux ans.
- Après deux années de placement dans la même famille d'accueil, la mesure est levée et les deux fillettes (désormais âgées de 8 et 6 ans) retournent vivre chez leur mère et voient leur père un week-end sur deux. 7 mois plus tard, elles sont de nouveau placées, leurs parents n'étant pas en mesure de prendre soin d'elles et de les élever dans un cadre sécurisant (alcoolisme, violence, dépression, etc.) Ce nouveau placement constitue une **deuxième rupture** importante dans la trajectoire d'Olivia et Iris. Elles sont de nouveau placées ensemble (**fait**) mais ne comprennent pas cette nouvelle mesure de placement (**contexte**). Ce nouveau placement durera à nouveau 2 ans. Olivia présente de nombreux signes d'anxiété (**vécu**) mais parvient à s'adapter en maintenant notamment un bon niveau à l'école (**action**). Iris, sa petite sœur, manifeste en revanche un mal-être inquiétant (**vécu**) et pose plusieurs actes « bruyants » (**actions**) : à l'âge de 7 ans, elle avale une boîte de médicaments (comme sa mère) et se scarifie. Elle cache ses scarifications à son AF, et ne les montre qu'à sa mère lors d'une visite, comme un appel à l'aide à sa mère qui est une figure identificatoire forte pour elle (**contexte**). À l'âge de 9 ans, suite à une visite de sa mère, elle se bat avec des élèves à l'école.

---

<sup>6</sup> Ici, afin de protéger pleinement la vie privée et l'anonymat des enfants dont nous avons étudié les trajectoires, nous présentons l'analyse d'un cas fictif inspiré d'un des cas étudié. L'objectif ici est d'illustrer la logique analytique afin d'expliquer la méthode.

- Lorsqu'elles ont 13 et 11 ans, elles sont séparées et placées dans deux familles d'accueil différentes. Cette troisième rupture dans leur parcours institutionnel a eu des répercussions différentes sur les parcours personnels de l'une et de l'autre (**fait**). Elles vont vivre cette séparation différemment. Elle va permettre à Olivia de développer une résilience, de prendre confiance en elle et de s'épanouir en confiance (**vécu**) avec sa nouvelle AF en qui elle voit une figure maternelle sécurisante et bienveillante (**contexte**). Elle restera dans cette famille jusqu'à sa majorité et l'obtention d'un CJM. Elle a alors un projet professionnel solide et les moyens de le concrétiser. Elle souhaite faire des études d'infirmière pour devenir infirmière militaire (**action**). Iris, de son côté, va entamer une période beaucoup plus chaotique. Elle a 11 ans lorsqu'elle est séparée de sa grande sœur (**contexte**). Elle change de lieux de placement à de nombreuses reprises (**fait**), allant de familles d'accueil en foyers. Elle change 7 fois en 6 ans. Son parcours scolaire est lui aussi chaotique. Alors qu'Olivia est une élève studieuse, assidue, qui aime apprendre et que les consignes et les cadres sécurisent, Iris est une élève à qui ses enseignants reconnaissent de vraies capacités mais qui ne se donne pas les moyens de les exploiter (**action**). Elle est, de manière assez constante tout au long de son parcours, décrite comme étant dissipée, turbulente, insolente, perturbatrice durant les cours, présentant une hyperactivité et des difficultés d'apprentissage et de concentration (**action**). Iris montre un besoin toujours croissant de se faire remarquer, fusse par des comportements négatifs (**action**). À l'adolescence, elle va sans cesse chercher les limites et le cadre en se battant à l'école, en consommant du tabac, en buvant de l'alcool et du cannabis ou en fuguant. Ses changements de lieu d'accueil se justifient par ces comportements transgressifs et violents. On observe donc une correspondance dans l'asymétrie entre leurs deux trajectoires.
- Un nouvel **événement de rupture** survient lorsque la mère se suicide (**fait**), Olivia a 17 ans et Iris 15. À cette époque Iris venait régulièrement la voir (et ce depuis un peu plus d'un an) en outrepassant les consignes d'éloignement, tandis qu'Olivia n'entretenait que de rares contacts avec elle (**contexte**). Olivia ne semble pas avoir été trop affectée bien que cela réactive le traumatisme de la tentative échouée vécue lorsqu'elle avait 6 ans (**vécu**). Elle se concentre sur son avenir, son bac, ses études d'infirmière et son CJM (**action**). Iris, en revanche, est profondément affectée par le suicide de sa mère à qui elle était très identifiée et très attachée (**vécu**). Dans les mois qui suivent le décès, on observe un renforcement des comportements transgressifs chez Iris et de nombreux comportements auto-destructeurs, sa manière, peut-être, de faire perdurer le lien identificatoire (**action**).
- À partir de ces quelques éléments qui n'ont pas vocation à être exhaustifs et suffisants mais simplement à illustrer une logique analytique, nous pouvons observer un « levier d'action » spécifique qui va induire des comportements très différents chez les deux sœurs. Il s'agit de l'identification ou de la figure identificatoire qu'Olivia réussit à déporter de sa mère vers ses assistantes familiales (notamment la 3ème et dernière) en qui elle va placer sa confiance et qui va lui permettre de développer sa résilience et de se construire en lui proposant un cadre rassurant et sécurisant. Iris, quant à elle, est très fortement identifiée et attachée à sa mère biologique. Or celle-ci n'a pas les moyens de la sécuriser et de constituer un tuteur suffisamment solide et stable pour qu'Iris puisse se construire subjectivement avec une reconnaissance suffisante. Sa confiance et son estime d'elle-même ne lui permettent pas de développer et de renvoyer une image positive d'elle-même.

L'analyse est ici formalisée de manière textuelle. Pour autant, il est difficile de voir apparaître une trajectoire à travers ces lignes qui ne « donnent pas à voir » une trajectoire mais plutôt un récit porteur d'une analyse et d'une interprétation. La manière dont l'analyse et l'interprétation sont produites reste invisible et non appréhendable. C'est pourquoi nous avons cherché à inscrire les trajectoires (le fond comme la forme) sous forme cartographique, de manière à rendre visibles le raisonnement et le processus de construction interprétatif. Nous présenterons dans la sous-partie suivante, les limites de ce travail graphique ou dirons-nous « trajectographique ». Prenons le temps de nous arrêter néanmoins sur un « événement » spécifique qui a marqué une rupture importante dans la vie des deux enfants, de manière à illustrer l'opération de trajectoriser et comment elle aide à l'analyse et à la construction de sens et d'interprétation. La représentation cartographique permet de rendre visible les liens entre les événements et plus particulièrement entre les éléments qui les composent. Les Actions (ou comportements) des enfants ne peuvent faire sens et s'inscrire dans un tissu interprétatif que s'ils sont mis en relation avec des Faits (stimuli), des Vécus et des Contextes. Nous précisons qu'un travail d'explicitation sur ce que suppose et permet l'usage d'une trajectographie adaptée est en cours. Le synoptique qui suit (figure 4) représente la dynamique trajectorielle de l'événement « tentative de suicide de la mère ». Il illustre les composants de l'événement et la manière dont ils interagissent pour en faire un événement dynamique et impactant dans la trajectoire :

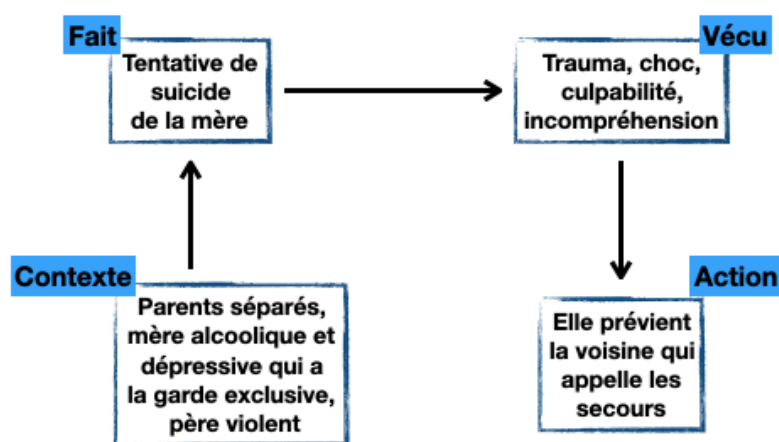


Figure 4 : Analyse de l'événement de rupture « tentative de suicide de la mère » dans la trajectoire d'Olivia

Ce qu'il est intéressant d'analyser c'est l'attitude d'opposition (conflictuelle) et l'attitude de détachement (désinvestissement scolaire) qu'adopte Olivia en réaction à cet événement traumatique et que l'on retrouve par la suite dans son parcours lorsqu'elle s'oppose à sa soeur et à ses parents tout en choisissant de rester à distance de sa famille et en privilégiant (voire en resserrant) les liens avec son AF qui incarne une figure sécurisante et d'identification forte.

#### 4.4.Limites et perspectives

S'intéresser à ce que l'on fait, cognitivement, lorsque l'on construit et analyse une trajectoire, permet de décloisonner la trajectoire de sa forme textuelle et discursive et de l'ouvrir à d'autres formes d'écriture et de représentation. Lorsque l'on parle de trajectoire, on pense à un espace-temps dans lequel elle s'inscrit. Dans le cas de nos trajectoires de vie, ce n'est pas un objet inanimé comme un véhicule que l'on déplace dans le temps et l'espace de sa vie mais un être humain doué de conscience, d'un libre arbitre, d'un pouvoir d'action et donc de décision sur l'orientation de sa trajectoire. Bien que tout individu soit soumis à la contingence et à des lois extérieures qui le détermine, il a, lui aussi, un pouvoir déterminant sur le monde dans lequel il s'inscrit. C'est pourquoi, il nous a paru sensé de replacer la trajectoire dans un espace visible et spécifique afin qu'elle soit analysable dans son rapport au temps (ou à des temps ou temporalités) et à l'espace (un espace sémantique en l'occurrence) afin de pouvoir lui donner un sens. Nous avons donc choisi de la formaliser de manière cartographique (cartographie sémantique), ce qui permet d'identifier et de tracer des liens entre les composants trajectoriels et par là même de construire du sens. Structurer les informations par « plans » et les organiser selon la typologie « événement, fait, vécu, action, contexte » permet de comprendre les dynamiques et d'analyser la construction subjective et l'évolution de l'enfant en tant qu'acteur. Cependant la question de l'inscription (comment écrire) amène la question du support. À défaut de moyens et de logiciels adaptés, le support utilisé est le papier. Ce qui présente un certain nombre de limites importantes.

Pour commencer le format de la page implique que la taille de la frise chronologique et donc de la trajectoire n'est pas extensible. Certains dossiers sont très volumineux, certains enfants ont un lourd parcours de placement et une page A4 peut vite être insuffisante surtout que l'on ne sait pas, au départ, de l'espace dont on aura besoin. À titre d'exemple, nous avons un dossier avec 33 mesures. L'objectif étant de privilégier la clarté visuelle et cognitive, les informations doivent pouvoir être spatialisées dans un espace extensible, et donc, si l'on poursuit la logique, être mobiles de manière à ce que l'on puisse les agencer les unes par rapport aux autres au fur et à mesure que l'on remplit la page d'informations. En fonction de la masse d'information, la page (même si elle est agrandie en collant plusieurs feuilles supplémentaires) peut vite se retrouver saturée d'informations difficiles à lire, même si elles sont catégorisées et structurées en plans. Par ailleurs, la page est un espace de synthèse où l'on vient agréger, catégoriser, structurer et relier des informations. Or selon ce que l'on cherche à comprendre, à visualiser ou à interpréter, toutes les informations n'auront pas la même valeur ou la même importance et il faudrait pouvoir filtrer les informations en fonction de leur pertinence. Ce qui n'est techniquement pas possible avec du papier. Ajoutons à cela le temps conséquent nécessaire à la réalisation de ces trajectoires, à savoir plusieurs heures pour l'élaboration d'une trajectoire. Chaque élément est tracé à la main, tout doit être écrit, copié ou recopié, il n'y a rien d'automatisé, si ce n'est le processus que l'on reproduit.

Les perspectives, nous le comprenons, sont donc d'ordre technique<sup>7</sup>. Il faudrait pouvoir utiliser un support plus adapté sur lequel la frise et donc l'espace de remplissage pourrait être extensible de manière à s'adapter à la masse d'informations. Il faudrait pouvoir automatiser des tâches afin de gagner du temps (copié/collé, catégorisation des éléments et des plans, liens, structuration des informations en plans multipliables, etc.). Un support numérique, et plus précisément une interface numérique adaptée pourrait, semble-t-il, permettre cela. Le problème étant, qu'aujourd'hui, cette interface n'existe pas. Plus précisément, un logiciel intégrant une ligne de temps et un espace de cartographie sémantique n'existe pas. Il y a donc tout un champ de recherche et de développement à envisager afin d'instrumenter la construction et de suppléer à l'analyse de trajectoires de vie.

## 5. Conclusion

Pour conclure, cette seconde phase portant sur la proposition d'une méthode d'élaboration et d'analyse de trajectoires adaptée aux dossiers de l'ASE a permis de mettre plusieurs choses en lumière. L'utilisation de la méthode afin d'analyser des parcours d'enfants placés est tout à fait possible et permet, d'ores et déjà, de formuler des éclairages intéressants. Toutefois, nous sommes bien conscients qu'une suppléance technologique faciliterait son application. Sans aller jusqu'à préfigurer un outil dédié conçu et développé pour trajectoriser et analyser des trajectoires, il serait déjà intéressant de suppléer, à l'aide d'outils et de logiciels existants, certaines tâches. Nous pourrions par exemple utiliser une interface de cartographie sémantique afin de représenter les différents composants trajectoriels. Les plans pourraient être matérialisés au sein de tableaux, etc. Un travail de recherche sur les solutions numériques existantes permettrait de dépasser un certain nombre de difficultés en terme de représentation des informations et d'automatisation. Par ailleurs, il serait intéressant et pertinent que cette méthode puisse être discutée et expérimentée par les travailleurs sociaux (ASE, Bosgenet, CDEF, AF, etc.) de manière médiée, afin de faciliter son appréhension dans le cadre d'un usage effectif.

À partir de la méthode présentée, nous poursuivons un travail d'analyse trajectorielle des 70 dossiers afin de pouvoir présenter, dans le prochain livrable, des éclairages sur les leviers d'action des enfants. Autrement dit, nous tenterons d'éclairer ce qui influe dans leurs parcours institutionnels et leurs différents environnements, sur leur capacité à être acteurs et à agir dans leurs parcours de placement. À titre d'illustration, nous avons vu avec l'analyse des dossiers de la fratrie ci-dessus, l'importance de la figure identificatoire et du processus d'identification par lequel les enfants se lient à une figure référente (parent, AF, fratrie, etc.). Ce processus est un exemple d'élément qui peut être déterminant dans la trajectoire d'un enfant. Il s'agira d'étayer la manière dont ce processus identificatoire influence la construction subjective et les choix, conscients ou non, que font les enfants et détermine leurs actions et leur évolution.

---

<sup>7</sup> D'un point de vue théorique, notre approche se fonde sur les travaux de Bruno Bachimont (professeur à l'université de technologie de Compiègne). Bachimont, B. (2014). L'ingénierie des connaissances : un programme scientifique?. *Intellectica*, 61(1), 211-235. En ligne sur : [https://www.persee.fr/doc/intel\\_0769-4113\\_2014\\_num\\_61\\_1\\_1044](https://www.persee.fr/doc/intel_0769-4113_2014_num_61_1_1044)

## **6. Annexes**

### **6.1. Annexe 1 : Tableaux synthétiques de l'échantillon**

Voir document (Annexe 1) joint en pdf et noter qu'il s'agit d'une version abrégée (de manière à tenir en format page A4).